



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

DÉCLARATION LIMINAIRE AU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE L'AUBE DU 10 OCTOBRE 2025

Mesdames et messieurs les représentants du CSA,

Nous ne pouvons débiter cette déclaration liminaire sans une pensée pour Caroline Grandjean et sa famille, directrice d'école dans le Cantal qui a mis fin à ses jours. Nous n'oublions pas non plus l'assassinat de notre collègue, Mélanie Grapinet, assistante d'éducation au collège Françoise Dolto de Nogent au mois de juin 2025. Tout doit être mis en œuvre pour que de tels drames ne gangrennent plus notre quotidien.

Ce CSA de rentrée est bien l'occasion de faire un premier bilan qui ne peut se borner qu'à des considérations purement techniques et comptables.

Les représentants de la FSU tiennent en effet à vous alerter sur des sujets préoccupants pour les personnels et les élèves.

Notre ministère, à l'appui du dernier rapport de l'OCDE reconnaît que la France est placée parmi les derniers pays en terme de conditions d'exercice et de perception du métier d'enseignant.

Concernant l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, les enseignants aubois constatent et déplorent que les notifications de la MDPH ne sont pas respectées dans leur totalité. L'insuffisance des moyens à disposition conduit à saupoudrer les accompagnements au sein des écoles et des PIAL.

Si un grand nombre d'AESH déclare apprécier leurs missions, elles et ils dénoncent une gestion administrative déplorable. La FSU interviendra partout où cela sera nécessaire pour garantir le respect de leurs droits et rétablir toute la considération qu'elles et ils méritent eu égard aux erreurs administratives dont elles et ils font trop souvent les frais.

Le manque d'attractivité de nos métiers et les crises de recrutement ont bel et bien des conséquences structurelles qui justifient aujourd'hui un renforcement de nos moyens humains sur des emplois pérennes, statutaires, précédés de formations de qualité.

Dans ce contexte, la FSU dénonce un recours trop systématique aux moyens de remplacement et aux contractuels pour palier au déficit de personnels.

En dégradant le fonctionnement des écoles et des établissements, cette gestion prive en outre de fait les agents de leur possibilité de travailler à temps partiel voir de bénéficier d'une retraite progressive.

La FSU s'oppose cependant aux temps de formation imposés en dehors des obligations réglementaires de service car elle est consciente du travail invisible effectué par les personnels.

La FSU déplore une augmentation très significative du nombre d'emplois d'enseignants du premier degré hors présence élèves, conséquence directe d'une multiplication de dispositifs dont les effets sur le terrain restent encore à évaluer.

A cette rentrée l'Aube a perdu 10 postes et a fermé 18 classes dans le 1^{er} degré !

Dans le premier degré, la confiscation par le ministère d'une journée prive les équipes du temps de travail nécessaire à la préparation du bon fonctionnement des écoles. Comme à son habitude, l'administration compte sur les enseignants de terrain pour fournir un travail invisible pourtant grand garant d'une rentrée réussie, dicit notre administration. Mais ce travail effectué en dehors des 108 heures est surtout garant du fonctionnement du service public d'Éducation.

Le ministère souhaite, à coup de circulaires publiées sans concertation aucune avec les organisations syndicales, uniformiser les évaluations en collèges et lycées et outre passe ainsi la hiérarchie des normes puisque le code de l'éducation précise que seuls les professeurs sont responsables statutairement de l'évaluation des élèves.

Nous terminerons cette déclaration en souhaitant la bienvenue à notre nouveau directeur académique, monsieur PETITJEAN ainsi qu'à tous les nouveaux membres de ce CSA.

Les élu.e.s de la FSU Aube